



**RAA
INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°36-2021-066

PUBLIÉ LE 31 MAI 2021

Sommaire

Préfecture de l'Indre / Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

36-2021-05-31-00002 - Arrêté du 31 mai 2021 portant modification de l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 fixant le nombre, l'emplacement et les périmètres des bureaux de vote pour les élections **??** au suffrage universel direct à compter du 1er janvier 2021, modification N°3**??** (22 pages)

Page 3

Préfecture de l'Indre

36-2021-05-31-00002

Arrêté du 31 mai 2021 portant modification de
l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 fixant le
nombre, l'emplacement et les périmètres des
bureaux de vote pour les élections
au suffrage universel direct à compter du 1er
janvier 2021, modification N°3



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité
Bureau de la réglementation
générale et des élections**

**ARRÊTÉ du 31 mai 2021
Portant modification de l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 fixant le nombre,
l'emplacement et les périmètres des bureaux de vote pour les élections
au suffrage universel direct à compter du 1^{er} janvier 2021,
Modification n°3**

LE PRÉFET,

Vu le code électoral ;

Vu la loi n°2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

Vu le décret n°2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 août 2020 fixant le nombre, l'emplacement et les périmètres des bureaux de vote pour les élections au suffrage direct à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mai 2021 modifié portant modification de l'arrêté du 28 août 2020 fixant le nombre, l'emplacement et les périmètres des bureaux de vote pour les élections au suffrage direct à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Vu la demande formulée par la commune de Velles en vue du transfert du bureau de vote à l'occasion des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021 ;

Considérant que les lieux de vote des communes citées en annexe n°1 ne permettent pas d'organiser des opérations électorales des élections départementales et régionales dans des conditions sanitaires satisfaisantes ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture de l'Indre,

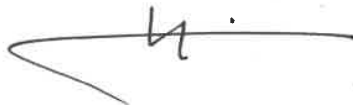
Arrête

Article 1 : En vue de l'élection des conseillers départementaux et régionaux les 20 et 27 juin 2021, le bureau de vote de la commune précitée du département est transféré comme indiqué dans le tableau annexé (annexe n°1).

Place de la Victoire et des Alliés, CS 80583, 36019 CHATEAUROUX Cedex – Tél : 02 54 29 50 00 – www.indre.gouv.fr

Article 2: Le Secrétaire général de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en mairie.

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,



Stéphane SINAGOGA

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Aize	1	Mairie : 4 rue de la mairie	Salle communale Arsène Pommé Rue Principale
Ambrault	1	Salle du conseil municipal Mairie, 1 place de l'Église	Salle des fêtes 20 place de l'Église
Ardentes	2	Bureau 1 : Mairie Bureau 2 : Maison des Associations Bureau 3 : Salle 6 Rue George Sand	Bureau 1 : Salle Agora, Rue Victor Hugo Bureau 3 : Gymnase des Grands Buissons, Rue des Grands Buissons
Argenton-sur-Creuse	2	Bureaux 1 et 2 : Espace Jean Frappat – Rue de la Grenouille Bureau 3 : Cantine Merle Blanc – 1 Rue Montaigne	Bureaux 1 et 2 : Halle municipale, Rue de la Grenouille
Bagneux	1	Salle des fêtes 5 Rue Fontaine Saint-Clair	Salle des fêtes Rue Fontaine Saint-Clair

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Bazaiges	1	Mairie : 1 route de Celon	Salle des fêtes : route de la Ligne
Beaulieu	1	Mairie : 3 rue de la Mairie	Salle polyvalente
Bélâbre	1	Mairie : 8 avenue Jean Jaurès	Salle des fêtes, 4 avenue Jean Jaurès
Bommiers	1	Mairie : 17 rue de l'Ouche	Salle polyvalente, 19 rue de l'Ouche
Bonneuil	1	Mairie : 6 route de la marche	Salle polyvalente
Bouesse	1	Mairie : 12 route d'Arthon	Salle des fêtes : 1 route de La Châtre
Briantes	1	Mairie : 4 place Jean Moulin	Salle polyvalente
Brion	1	Mairie 22 Route d'Issoudun	Salle polyvalente 1 Route d'Issoudun

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Buxeuil	1	Mairie 2 Place de l'Église	Salle polyvalente
Buzançais	4	Bureaux 1, 2, 3 et 4 Salle des Fêtes 12 Avenue de la République	Bureaux 1, 2, 3 et 4 Locaux du tennis couvert Avenue du Pré du Mez
Ceaulmont	1	Mairie Les Granges 1 Place de l'Armistice	Salle des Fêtes Les Pierrets
Chabris	2	Bureaux 1 et 2 Salle des fêtes Rue de la République	Bureaux 1 et 2 Gymnase 10 Rue de la République
Chaillac	1	Salle de réunion de la mairie Place Fernand Portier	Salle des fêtes de la Poste Rue des 4 chemins
Chasseneuil	1	Salle de l'école 1 Rue des Combattants	Salle polyvalente 1 Rue des Combattants

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Chassignolles	1	Mairie : Le Bourg	Salle des fêtes
Châtillon-sur-Indre	2	Bureau 1 et 2 : Espace Tivoli Rue Jean Lurçat	Bureau 1 et 2 : Gymnase
Chavin	1	Mairie : 5 rue du Commerce	Salle des fêtes : 7 rue du Commerce
Chazelet	1	Mairie 10 rue du chêne vert	Ancienne salle de classe 6 rue du chêne vert
Chézelles	1	Mairie Rue de l'Église	Salle des fêtes Rue de l'Église Place de la Mairie
Ciron	1	Mairie : 51 route Nationale	Salle des fêtes : 57 route nationale
Cléré-du-Bois	1	Mairie : 3 rue de l'orée du bois	Salle des fêtes : 1 rue de l'orée du bois
Cluis	1	Salle Ivanhoé Rue du Château	Gymnase 21 Rue des Parcs

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Coings	1	Salle du conseil : le Bourg	salle des fêtes : le Bourg
Concremiers	1	Mairie, 4 place des combattants	Salle des fêtes, avenue de la Gare
Condé	1	Mairie, 12 rue des Marronniers	Salle des fêtes : foyer Saint-Maurice
Crozon-sur-Vauvre	1	Mairie 7 rue Principale	Salle des fêtes 6 Route du cimetière
Cuzion	1	Salle de réunion Rue du Marronnier Place de l'Église	salle des fêtes 18 rue de la Violoune
Diors	1	Salle du Conseil Municipal 2 Rue des Écoles	Salle des fêtes Maison de la Culture et des Loisirs Rue des Châtaigniers
Diou	1	Mairie, 302 place François Brûlé	Salle des fêtes, chemin de la Théols

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Douadic	1	Salle du conseil municipal – Mairie 1 place de la mairie	Salle polyvalente 21 rue du bas bourg
Dun-le-Poëlier	1	Mairie 1 Place de la Mairie	Salle des Fêtes 1 Rue du Pont
Etrechet	1	Mairie 2 Rue Sully	Salle des fêtes Rue de la Gayetterie
Feusines	1	Mairie 2 Place Pierre Autissier	Salle polyvalente 9 Route du bourg
Fléré-la-Rivière	1	salle des associations Place de la mairie	salle des fêtes
Fontguenand	1	Mairie 19 rue principale	Salle des fêtes 19 bis rue principale
Frédille	1	Mairie, 3 Route de Pellevoisin	salle des fêtes

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Gargilse-Dampierre	2	Bureau 1 : Mairie Place Fernand Baudat Bureau 2 : salle communale de Dampierre, place du 8 mai 1945	Bureau n°1 : Salle de la ferme du château de Gargilse, 5 place Alexandre Manceau
Géhée	1	Mairie 4 Route de Valençay	Salle des associations 4 Route de Valençay
Giroux	1	salle de la mairie 8 route de Graçay	Salle des fêtes, Etang des Fresnes
Heugnes	1	Mairie 1 Route d'Écueillé	Maison des Associations La Gare
Ingrandes	1	Mairie 3 Route nationale	Salle annexe à la mairie 3 Route nationale
Issoudun	1	Bureau n°9 : Salle communale d'Avail	Bureau n°9 : Chapelle Avail

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Jeu-les-Bois	1	Mairie : 1 place Bellevue	Salle des fêtes communale 13 place Bellevue
Jeu-Maloches	1	Mairie 5 Route de Levroux	Salle des Fêtes Cour de la Mairie
La Buxerette	1	Mairie : Le Bourg	Salle de l'ancienne école de La Buxerette
La Champenoise	1	Mairie : 22 rue de la Mairie	Salle des fêtes, 22 rue de la mairie
La Châtre	3	Bureaux 1, 2 et 3 Mairie Salle du Conseil Municipal Place de l'Hôtel de Ville	Bureau 1 centralisateur Salle d'Honneur de la Mairie Bureaux 2 et 3 Salle n°1 Rue d'Olmor
La Châtre-L'Anglin	1	Mairie 7 Route de la Marche	Salle des Fêtes
La Vernelle	1	Mairie Salle du Conseil 50 Route de Valençay	Maison des Associations (salle des fêtes) 1 Rue du Marchais

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Langé	1	Mairie : 8 rue de la mairie	Salle des fêtes : 8 rue de la mairie
Le Blanc	3	Bureau 1 Salle des Fêtes Bureau 2 Gymnase des Ménigouttes Bureau 3 Gymnase Jean Moulin n°1 Bureau 4 Gymnase Jean Moulin n°2 Bureau 5 École primaire du Château Salle A Bureau 6 École primaire du Château Salle B	Bureau 4 École Jean Giraudoux Bureau 5 École primaire Ville-haute Bureau 6 Église Saint-Cyran
Le Magny	1	Mairie 21 Rue Principale Domaine du Prieuré	Salle des Fêtes ECLAM 7 Rue du Chemin Creux
Le Tranger	1	Mairie : 5 route de Châtillon	Salle des fêtes
Les Bordes	1	Salle des associations 19 rue des Davignons	Salle polyvalente : avenue de l'École
Lignerolles	1	Mairie : 2 Le Bourg	Salle des fêtes : le Bourg

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Lingé	1	Mairie : 4 route de Rosnay	Salle des fêtes, route de Lureuil
Lourouer-saint-Laurent	1	Mairie 3 Route de l'orme râteau	Salle des fêtes
Luant	1	Salle du Conseil Municipal Mairie 2 Rue du 11 novembre	Maison Culturelle Impasse du 19 mars
Luçay-le-Mâle	2	Bureau n°1 : Salle du Centre de Loisirs 37 Rue Nationale Bureau n°2 : Salle associative 37 rue Nationale	Bureaux n°1 et n°2 Gymnase 24 Rue du docteur Réau
Lureuil	1	Mairie : 6 rue de la Mairie	Maison de Services Les Boutardières
Lye	1	Mairie 1 Route de St-Aignan	Salle des fêtes

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Maillet	1	Mairie : 2 place de l'Église	Salle des fêtes Epiphane 2 rue de la Garenne
Mâron	1	Mairie Route de Châteauroux	Salle associative Rue des Écoles
Martizay	1	Mairie : 6 rue de l'Europe	salle des fêtes, place du champ de foire
Mauvières	1	Mairie : 9 place St-Léger	Salle des fêtes Gilbert Violet 7 route de Concremiers
Méobecq	1	Mairie 15 Route de Buzançais	Salle Saint-Pierre 4 Route de Neuillay-les-Bois
Mérigny	1	Mairie : 5 rue de la mairie	Salle des fêtes : rue des anciens Combattants en AFN
Mers-sur-Indre	1	Mairie 1 Place St-Martin	Salle des Fêtes 12 Rue George Sand

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Meunet-sur-Vatan	1	Mairie, place Alphonse Bruneau	Salle des fêtes, place Alphonse Bruneau
Montchevrier	1	Mairie : 10 rue de la mairie	Salle des fêtes, 15 rue de la mairie
Montgivray	1	Bureau n°1 : Salle des Expositions 3 Place de Verdun Bureau n°2 : Salle des Associations 3 Place de Verdun	Bureaux n°1 et n°2 Salle des Fêtes 2 Allée Clésinger
Mosnay	1	Mairie 30 Route de Tendu	Préaux de l'école 1 Rue des écoles
Moulins-sur-Céphons	1	Salle du conseil municipal 1 rue Amable Vivier	Salle des fêtes : Les Châteliers
Murs	1	Mairie : 5 place St-Hilaire	Salle des fêtes : 6 place St-Hilaire

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Néret	1	Mairie : 6 allée des marronniers	Salle polyvalente : rue St-Martin
Neuvy-Pailloux	1	« Bureau de vote » place de la Mairie	Salle des fêtes : 24 bis rue Pasteur
Niherne	1	Salle du conseil de la mairie 1/4 place de l'Église	Scèn'art : rue Louis Girard
Orsennes	1	Foyer rural, 27 rue de la Poste	Salle des fêtes, route de Cluis
Paudy	1	Mairie 3 Place de la Mairie	Salle des Fêtes 5 Place de la Mairie
Paulnay	1	Mairie 3 Rue Georges Clémenceau	Salle des Fêtes 2 Rue Édouard Branly
Pérassay	1	Salle de la cantine Place de la Mairie	Salle des fêtes
Pommiers	1	Mairie, 27 rue Grande	Salle polyvalente, 25 rue Grande
Poulligny-Notre-Dame	1	Mairie : 2 rue du golf	Centre socioculturel, rue du golf

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Poulligny-Saint-Pierre	1	Salle de conseil – Mairie 1 place des anciens combattants AFN	Salle des fêtes : Place des anciens Combattants d'AFN
Prissac	1	Mairie, 1 place du 8 mai	Salle Gaston Chéreau, rue du Foyer
Pruniers	1	Salle de conseil – Mairie 1 place de la Mairie	Salle polyvalente 5 place de la Mairie
Rivarennnes	1	Salle du Conseil Mairie 4 Place Valéry Gilbert Tournois	Salle polyvalente
Rosnay	1	Mairie : 4 place de la mairie	Salle des fêtes : Place de Verdun
Roussines	1	Mairie 1 Rue de la Croix Bleue	La Grange du Gîte Communal 6 Chemin de la Rue
Ruffec	1	Mairie : 9 rue de la mairie	Salle des fêtes : place de la mairie

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Sacieres-Saint-Martin	1	Mairie, 5 rue de l'Ebaupin Le Bourg	Salle Guy Authiat, rue de l'Ebaupin (salle des fêtes)
Saint-Aigny	1	Mairie 1 rue des anciens combattants	Salle des fêtes 3 rue des anciens combattants
Saint-Aoustrille	1	Mairie 1 Place des Tilleuls	Salle modulaire
Saint-Août	1	Salle des Fêtes Route de la Salle des Fêtes	Mairie 21 Route d'Issoudun
Saint-Aubin	1	Mairie – 2 rue du bois Chevet	Salle des fêtes, rue du bois Chevet
Saint-Benoît-du-Sault	1	Salle 15 – Cour École primaire Place des Augustins	Salle polyvalente La Grande Ouche
Saint-Christophe-en-Bazelle	1	Salle Guy Vahnor 6 Rue de la Mairie	Salle Beaulieu 10 Rue de Bazelle/Impasse de l'Étang

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Saint-Christophe-en-Boucherie	1	Mairie 1 Place de la Mairie	Salle des Fêtes Le Bourg
Saint-Civran	1	Mairie, 21 rue de la République	Salle des fêtes communale
Saint-Denis-de-Jouhet	1	Mairie 4 Place de l'Église	Salle des Fêtes Place Max Ploquin
Saint-Gaultier	2	Bureaux n°1 et n°2 : Salle du rez-de-chaussée Maison des Associations 9 Place de l'Hôtel de Ville	Bureaux n°1 et n°2 Salle des fêtes 9 Rue de la Plaine des Chézeaux
Saint-Genou	1	Mairie 6 Boulevard Rabelais	Salle des Fêtes Place de l'Église
Saint-Hilaire-sur-Benaize	1	Salle de réunion Mairie 9 Route du Blanc	Salle communale 4 ter place de l'Église

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Saint-Lactencin	1	Mairie 11 rue de la Mairie	Salle des Fêtes 10 rue du stade
Saint-Maur	1	Bureau n°4 Mairie annexe Rue de l'Ancienne École Villers-les-Ormes	Bureau n°4 Salle des fêtes 3 Chemin de la Rapinerie Villers-les-Ormes
Saint-Valentin	1	Mairie 1 Place de la Mairie	Salle des fêtes Chemin de l'Église
Sainte-Fauste	1	Mairie, 24 rue des Pommiers	Salle des fêtes, 24 rue des Pommiers
Sainte-Lizaigne	1	Mairie 1 Route de Paudy	Salle des Fêtes
Sainte-Sévère-sur-Indre	1	Mairie : 31 avenue d'Auvergne	Salle des fêtes Sophie Tatischeff 1 rue Pierre Nauron
Sassierges-Saint-Germain	1	Mairie 1 Place de la Mairie	Salle polyvalente 2 place de la mairie.

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Sazeray	1	Mairie : 19 avenue de la marche	Salle des fêtes : rue du Fournil
Ségry	1	Mairie : 1 rue de la Mairie	Bâtiment communal « Le Relais Villageois », 6 route de Mareuil/Arnon
Selles-sur-Nahon	1	Mairie 10 Route de Fredille	Salle polyvalente 10 Route de Fredille
Tendu	1	Mairie Place des anciens combattants	Grange aux loisirs (salle multiactivités) 2 ter rue des Rosiers
Thenay	1	Salle du Conseil Municipal Mairie 12 bis Rue de la Paix	Salle du Foyer Rural
Thizay	1	Mairie 1 Place de l'Église	Salle polyvalente
Tournon-Saint-Martin	1	Mairie : 23 rue de la Mairie	Salle des fêtes, 32 rue de la Gare
Urciers	1	Mairie 10 Le Bourg	Salle polyvalente 12 Le Bourg

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Val-Fouzon	1	Mairie 3 Place Saint-Jean Varennes-sur-Fouzon	Salle des Fêtes de Varennes-sur-Fouzon Rue des Marguerites
Valençay	2	Bureaux 1 et 2 : salle des fêtes Place du champ de foire	Bureaux 1 et 2 : la Halle au blé (place de la halle)
Velles	1	Salle Multiactivités Rue des anciens combattants	Réfectoire Complexe socio-culturel Victor Hugo Rue des anciens combattants
Vendœuvres	1	Salle d'exposition 32 Rue Grande	Salle des Fêtes
Verneuil-sur-Igneraie	1	Mairie, 1 rue de la vallée noire	Salle polyvalente Impasse Gabriel Nigond
Veuil	1	Mairie : 2 rue de la Fontaine	Maison du temps libre (salle des fêtes) 3 rue des Ponts
Vicq-sur-Nahon	1	Mairie 2 Place de l'Église	Salle polyvalente 1 Route de Rouvres-les-Bois

Annexe n°1, liste des bureaux de vote modifiés

Communes	Nombre de bureaux de vote modifiés	Bureaux de vote définis par l'arrêté préfectoral du 28 août 2020	Bureaux de vote modifiés pour le double scrutin de juin 2021
Vigoux	1	Mairie 12 Rue de la République	Salle des Fêtes Rue de la République
Vijon	1	Mairie 10 Rue du Berry	Salle des Fêtes 12 Rue du Berry
Villedieu-sur-Indre	2	Bureau n°1 Salle du Conseil municipal – Place Jean-Paul Thibault Bureau n°2 École Jean Jaurès – Rue Jean Jaurès	Bureaux n°1 et n°2 Gymnase Théo Sport 2 Allée de Mehun
Villegongis	1	Mairie ; 4 place de la mairie	Salle des fêtes
Villegouin	1	Mairie 1 Place de la Mairie	Salle des Fêtes Route de Palluau
Villiers	1	Mairie 6 Rue de la Mairie	Salle des fêtes 6 Rue de la Mairie
Vouillon	1	Mairie ; 11 Grand'Rue	Salle des associations, 14 Grand'Rue